

Rémi Amet, créateur et bénéficiaire de France Active

Saint-Maur des Fossés (94)

Après un Bac, Rémi Amet occupe successivement des postes d'ingénieur commercial, responsable export, distribution, essentiellement dans le secteur informatique. 2003 constitue une période transitoire. C'est la fin d'un contrat de travail. Rémi, demandeur d'emploi, s'apprête à quitter la région parisienne. Il mène de front les préparatifs pour l'installation de sa famille dans le sud et un projet de création d'entreprise dans le secteur des énergies renouvelables.

La région sud concentre un grand nombre d'acteurs du développement durable : pôles multi-énergies, laboratoires techniques et scientifiques, constructeurs et installateurs d'équipements spécifiques... Rémi s'active à les rencontrer. Il se documente, dévore des études sur l'impact de la pollution. Les applications et activités que peuvent générer les recherches en matière de développement durable sont multiples.

Côté activité, Rémi se spécialise en énergie solaire et se forme au métier d'opérateur énergétique. Reste à créer l'entreprise. Mais les conseils reçus l'incitent plus à reprendre une entreprise existante de 'plomberie, chauffage et couverture' plutôt qu'à en créer une ; Rémi s'assurerait ainsi un minimum d'activité tout en développant l'installation d'équipements de chauffage solaire.

Rémi croise alors François Hubert, Directeur de Val-de-Marne Actif - Fonds [Territorial France Active](#) - auquel il expose son projet. Demandeur d'emploi, il bénéficie de l'accompagnement et de l'expertise financière de Val-de-Marne Actif pour mener à bien son projet de reprise. Une relation de confiance s'établit.

Pour la reprise des Etablissements Fontaine, le Fonds Territorial a mis en place la garantie France Active sur un emprunt bancaire sollicité auprès de la [NEF](#), et des dispositifs complémentaires ([plate-forme d'initiative locale](#), rentrée dans le capital d'une [Cigale](#)) ont été mobilisés pour boucler le plan de financement.

Rémi Amet a non seulement mené à bien son projet de reprise, mais il a pérennisé les emplois des deux compagnons employés par les Etablissements Fontaine. En 2003, l'entreprise reçoit son agrément Qualisol par l'Adème Ile-de-France et Giordano Industrie.

A ce jour, l'installation de Chauffe-Eau Solaires Individuels (CESI) constitue une petite part de son activité (d'autres installations sont prévues), mais son entreprise fonctionne et il a changé de vie ...

Paru sur le site de la chaîne « demain » - La télévision de la vie économique et sociale.
Une interview en vidéo est présente sur le site : <http://www.demain.fr/default.asp?f=14133>.